

# Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques

## Formulaire de mise en candidature

Établi en 2013, le Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques souligne l'engagement et les activités de clubs de bienfaisance et de sociétés d'aide mutuelle. Chaque année, jusqu'à quatre organismes reçoivent ce prix. Le premier ministre de la Saskatchewan leur remet un certificat encadré, signé de sa main.

**Admissibilité :** Sont admissibles à ce prix les clubs philanthropiques bénévoles et sans but lucratif ou les sociétés d'aide mutuelle, dont les membres se rencontrent régulièrement en vue de réaliser des œuvres de bienfaisance soit en accomplissant des actions pratiques et concrètes, soit en recueillant des fonds pour d'autres organismes ayant aussi pour mandat d'améliorer la qualité de vie des personnes ou des communautés. Ce prix ne peut pas être remis à un particulier et les clubs philanthropiques ne peuvent pas présenter leur propre candidature. Veuillez suivre le lien <http://www.saskatchewan.ca/government/heritage-honours-and-awards/premiers-service-club-award#eligible-organizations> pour voir des exemples d'organismes admissibles. Nous vous saurions gré de **ne pas** informer, de votre démarche, l'organisme dont vous avez soumis la candidature.

**Proposer une candidature :** Veuillez fournir jusqu'à trois lettres d'appui provenant de tiers qui expliquent pourquoi l'organisme que vous proposez est digne de cette distinction honorifique. Les documents à l'appui supplémentaires doivent être concis et concerner directement la candidature. Ces documents peuvent comprendre une description plus détaillée des raisons pour lesquelles vous proposez la candidature ainsi qu'une biographie de l'organisme et (ou) une liste de ses réalisations. Soumettre la candidature par courriel, par la poste, par messenger ou en personne au plus tard le **15 avril** à :

### Programme des prix et distinctions honorifiques de la Saskatchewan

Bureau du protocole | 3085, rue Albert, bureau 300 | REGINA SK S4S 0B1

Courriel : [honours@gov.sk.ca](mailto:honours@gov.sk.ca) | Téléphone : 306-787-3001 ou sans frais 1-877-427-5505

---

### Club ou organisme philanthropique de la Saskatchewan mis en candidature :

Nom	<input type="text"/>	Courriel (obligatoire)	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Tél. cell.	<input type="text"/>

---

### Personne soumettant la candidature :

Nom	<input type="text"/>	Courriel (obligatoire)	<input type="text"/>
Titre ou poste	<input type="text"/>	Tél. (domicile)	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	Tél. (travail)	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Tél. cell.	<input type="text"/>



Government  
of  
Saskatchewan

---

**Résumé des raisons de la mise en candidature :**

Déclaration concise et à jour des raisons pour lesquelles vous êtes d'avis que le club ou l'organisme philanthropique remplit les conditions et satisfait aux normes du Prix du premier ministre pour les clubs philanthropiques (p. ex., soutien financier, collecte de fonds, projets communautaires, etc.).

Veuillez utiliser des pages additionnelles au besoin.

---

**Remplissez ce formulaire en inscrivant les noms de deux ou trois personnes qui connaissent bien les réalisations de ce club ou cet organisme philanthropique de la Saskatchewan :**

Nom  Tél. (domicile)   
Adresse  Tél. (travail)   
Code postal  Courriel (obligatoire)

---

Nom  Tél. (domicile)   
Adresse  Tél. (travail)   
Code postal  Courriel (obligatoire)

---

Nom  Tél. (domicile)   
Adresse  Tél. (travail)   
Code postal  Courriel (obligatoire)

---

**Approbation de la personne présentant la candidature :**

Signature de la personne présentant la candidature

Date (mois/jour/année)

---

**Accusé de réception de la mise en candidature :**

*Merci pour cette mise en candidature.*

Vous recevrez un accusé de réception par courriel, dès que nous aurons reçu la mise en candidature. Veuillez communiquer avec nous si vous n'avez pas reçu ce courriel dans un mois suivant la mise en candidature.